



Communiqué

Mercredi 21 juin 2006

Un jalon dans l'assainissement des finances fédérales

Le Parlement favorable à une discipline budgétaire en phase avec le renchérissement

economiesuisse salue l'adoption ce jour par le Conseil national de la motion Lauri relative à l'engagement de réformes structurelles majeures de politique financière. Le texte, désormais adopté par les deux Chambres du Parlement et donc contraignant, exige que la Confédération limite, dans la mesure du possible et en tenant compte de la conjoncture, l'évolution des dépenses au renchérissement. Ainsi, le Parlement poursuit une politique financière qui a fait ses preuves et conforte le Conseil fédéral dans ses efforts visant à assainir durablement les finances fédérales dans le cadre de l'examen annoncé des tâches. Le Conseil fédéral est ainsi tenu de montrer également comment la limitation de l'augmentation des dépenses au renchérissement peut être réalisée.

Depuis la publication en 2002 du Concept des dépenses, qui contenait un catalogue de quelque 300 mesures d'assainissement ainsi que des propositions de réformes structurelles, economiesuisse s'est engagée intensivement, dans l'intérêt du contribuable, pour que la politique financière revienne dans le droit chemin après les écarts des années nonante. La mise en oeuvre des deux programmes d'allègement 2003 et 2004 a permis de franchir avec succès une première étape: il a été possible de d'atténuer le gonflement des dépenses initialement prévu à hauteur de 5 milliards de francs jusqu'en 2008 et de les ramener ainsi sur la ligne du renchérissement. Il n'en reste pas moins que les perspectives à moyen terme sont très préoccupantes.

Les projections du Conseil fédéral montrent qu'à défaut de réformes en profondeur dans le cadre du réexamen des tâches, les dépenses pourraient exploser de quelque 25 milliards de francs d'ici à 2015. La menace de cette fulgurante ascension est le fait du domaine social qui, tôt ou tard, supplantera d'autres secteurs de tâches importants de la Confédération, comme la formation, les transports, l'agriculture ou l'environnement. Si l'on entend éviter de léguer des charges aux générations actuelles et futures sous forme de dettes ou d'augmentations d'impôts, la seule solution durable et équitable consiste à limiter l'accroissement des dépenses à l'évolution du renchérissement.

Pour toute question :

Pascal Gentinetta, economiesuisse

Téléphone : 044 421 35 12

pascal.gentinetta@economiesuisse.ch